



Route de Bayons  
04250 CLAMENSANE  
☎ 04.92.68.35.32  
camping@clotdujay.com  
www.clotdujay.com

Séjour :		Réservé au camping
Acompte :	le	esp, chq, cb, cv, vir
Solde :	le	esp, chq, cb, cv, vir
Caution :	le	esp, chq

Madame, Monsieur,  
Vous avez pris connaissance de nos conditions de location, et nous vous en remercions.  
Pour effectuer une réservation, vous pouvez nous retourner par mail ou par courrier, le formulaire ci-dessous complété et signé, et effectuer le versement d'un acompte de 30 % du montant de votre séjour.  
Dans l'attente du plaisir de vous accueillir pour vos vacances, nous restons à votre disposition.  
Christelle et Ludovic AUBRY

Formulaire de réservation à signer et à retourner au « Camping Le Clot du Jay en Provence - Route de Bayons - 04250 CLAMENSANE »  
La facturation sera faite au nom et adresse inscrits ci-dessous.

NOM : ..... PRENOM : .....  
*Si vous êtes étranger, prière d'indiquer votre date et lieu de naissance :*  
.....  
ADRESSE : .....  
.....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... PAYS : .....  
TEL : ..... GSM : ..... Email : .....

Liste de toutes les personnes à remplir obligatoirement

Nom	Prénom	Date de naissance	Nom	Prénom	Date de naissance
-			-		
-			-		
-			-		

Comment avez vous connu le camping?

Ancien client  Amis, bouche à oreille  www.clotdujay.com  ACSI  Trip adviso  Autre : .....

**Réservation d'un Emplacement de Camping :** Du : . . . / . . . / 2017 au . . . / . . . / 2017

Nombre de Personnes & Enfants de +7 ans : ..... Nombre d'Enfants de -7 ans : .....  
Nombre d'Enfants de -1 an : ..... Nombre de Véhicule : .....  
Electricité (Prévoir un adaptateur européen) : OUI  - NON   
Location Frigo 5 €/jour (Selon disponibilité et avec option électricité) OUI  - NON   
Animaux limité à 2 chiens (sauf cat. 1 & 2) tatoués et vaccinés (antirabique) Nombre et Race : .....  
Votre équipement sur l'emplacement : Petite Tente  Grande Tente  Caravane  Camping-car   
Montant par journée : . . . € X . . . (Nombre de Nuits) = . . . €  
Assurance Annulation : 2.8% du montant du séjour Cochez ici   
Frais de dossier en sus : 9 €  
Montant total séjour : . . . € Acompte 30 % = . . . €  
Taxe de séjour : 0,40 € / personne de +18 ans et par nuit

Le solde du séjour vous sera demandé à votre arrivée

**Réservation d'une Location :** Du : . . . / . . . / 2017 au . . . / . . . / 2017

Chalet 5 places  Mobil-Home EVASION 4 places  Nombre de personnes : . . . . .  
Chalet 6/8 places  Mobil-Home MERCURE 4 places  Mobil-Home O'HARA 4 places   
Animaux limité à 2 chiens (sauf cat. 1 & 2) tatoués et vaccinés (antirabique) Nombre et race : .....  
Montant Total de la Location : . . . €  
Assurance Annulation : 2.8% du montant total du séjour Cochez ici   
Frais de Dossier en sus : 9 €  
Montant Total Séjour : . . . € Acompte 30 % = . . . €  
Taxe de Séjour : 0,40 € / Personne de +18 ans et par Nuits

Le solde du séjour vous sera demandé à votre arrivée ainsi qu'un dépôt de garantie de 50€

Mode de Paiement: A l'Ordre de « SARL Le Clot du Jay » (Compléter et Rayer les mentions inutiles ci-dessous)  
Par : Chèque Bancaire / Chèque ANCV / Mandat ou Virement

(IBAN International Bank Account Number : FR 76 3000 4006 1600 0100 6351 846- BIC BNPAFRPPAIP  
Merci de préciser votre nom en libellé lors de votre virement)

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et accepte intégralement les Conditions de vente ci-jointe.  
Signature précédée de la mention "lu et approuvé", Le . . . . / . . . . / . . . .

A remplir, signer et retourner avec votre règlement au : Camping Le Clot du Jay. Route de Bayons. 04250 CLAMENSANE

## CONDITIONS GENERALES

Pour être admis à pénétrer, à s'installer, et séjourner sur le terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Il a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du règlement intérieur. Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer. La réservation est recommandée en juillet et Août.

### Le contrat sera pris en compte:

-en fonction des disponibilités et après accord du responsable

-avec le contrat dûment rempli et signé

-avec le versement des acomptes et des frais de réservation.

Une confirmation de réception vous sera alors délivrée, et devra être présentée à votre arrivée.

### Le solde:

Le montant du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat, aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou un retard. Le solde doit être versé **le jour de votre arrivée.**

### Pour les Locations :

#### Dépôt de garantie :

50 € pour dégradation éventuelle, restitués après examen en fin de séjour. La caution pourra être retenue dans le cas où le ménage ne serait pas satisfaisant. **Le nettoyage** des locations est à la charge du locataire pendant le séjour et en fin de séjour.

#### Arrivée et départ : du Samedi au Samedi

Heure d'arrivée : de 15 à 19 heures

Heure de départ : de 8 à 10 heures. En cas de départ la veille, les sorties se font avant 19 heures.

**En cas d'annulation** plus de 16 jours avant la date de votre arrivée, il vous sera retenu les frais de dossier et vous resterez à devoir à titre d'indemnité de rupture de contrat, un montant égal à 30 % du coût total de votre séjour (soit le montant correspondant à votre acompte). Dans le cas où vous annulez dans les 15 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date, un montant égal au total de votre séjour, vous sera demandé. Toute annulation doit être effectuée par écrit. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

### Pour les emplacements :

#### Arrivée et départ : n'importe quel jour de la semaine

Heure d'arrivée : de 15 à 20 heures

Heure de départ : de 8 à 12 heures

**En cas d'annulation**, il vous sera retenu les frais de dossier, et vous resterez à devoir à titre d'indemnités de rupture de contrat, un montant égal à 30 % du coût total de votre séjour (soit le montant correspondant à votre acompte). Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

**Les visiteurs** doivent être présentés à l'accueil et doivent s'acquitter de la redevance en vigueur.

**Les feux** ouverts et barbecues sont rigoureusement interdits. Seuls les barbecues électriques (- de 1200 W) ou à gaz sont autorisés.

### Retard:

Vous devez nous prévenir de tout retard, sans aucune information de votre part, l'emplacement sera alors attribué à un autre client dès le lendemain 12 heures.

### Sécurité - Assurance:

Il appartient aux campeurs de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation due aux intempéries ou accident qui interviendrait à l'intérieur du camping ou sur le parking.

### Les Animaux:

Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégories 1 et 2, arrêté du 27/04/99) sont interdits. Les animaux sont acceptés, sur présentation du carnet de vaccination (arrêté du 22/01/85 - antirabique), ils doivent être tatoués (arrêté du 30/06/92), ils doivent être **non agressifs et tenus obligatoirement en laisse**. Leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres. En aucun cas, ils doivent être laissés seuls dans les voitures, caravane ou tente, sur l'emplacement ou attachés à un arbre.

### Circulation - Bruit:

La vitesse est limitée à 10 Km/h. Dans le camping le stationnement est interdit sur les routes ou voie d'accès et sur les emplacements voisins même inoccupés. Les véhicules doivent impérativement être garés sur l'emplacement. Toute circulation est interdite de 23 h à 7 h 30 (vous avez un parking à l'entrée du camping). L'usage d'appareils sonores ne doit pas être perçu au delà du périmètre de l'emplacement.

De 23 h à 7 h 30 il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins, le silence doit être total.

### Règlement Piscine:

La piscine est strictement réservée aux clients du camping. Le règlement complet est affiché à l'entrée de la piscine. **Les shorts de bain sont INTERDITS.**

**LA DIRECTION SE RESERVE LE DROIT D'EXPULSER SANS PREAVIS NI REMBOURSEMENT LES PERSONNES QUI MANQUERAIENT AU RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR ET NOTES DE SERVICE OU QUI AURAIENT DONNE DE FAUSSES INFORMATIONS CONCERNANT LES OCCUPANTS DE L'EMPLACEMENT.**